



COMMUNIQUÉ

pour diffusion immédiate

LES ÉCOBARILS SONT DE RETOUR !

Sainte-Anne-des-Plaines, le 06 avril 2011 - La municipalité incite à la récupération et offre à ses citoyens l'occasion de se procurer l'un des 125 écobarils mis en vente au coût de 15\$ et attribués par tirage au sort parmi tous les participants-citoyens inscrits. Les demandes d'un écobaril se font en ligne seulement sur le site Internet de la Ville au www.ville.ste-anne-des-plaines.qc.ca .

Dans le cadre de ses initiatives environnementales, la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines a reçu, par le biais du Fonds Éco IGA, une subvention de 1875 \$ pour réaliser un projet environnemental durable. La municipalité offrira à ses citoyens 125 récupérateurs d'eau de pluie pour jardin pour la modique somme de 15\$, afin de les inciter au recyclage des ressources naturelles. Tous les citoyens intéressés doivent s'inscrire en ligne pour participer au tirage qui aura lieu au début du mois de mai.

Les citoyens de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines sont invités à participer activement à ce projet d'écodurabilité. « Chaque citoyen qui recevra un récupérateur d'eau de pluie pourra faire sa part individuellement au recyclage de cette précieuse ressource pour toutes les tâches ne requérant pas d'eau propre et filtrée, tel que laver la voiture et arroser les fleurs » a affirmé le maire de la ville, Guy Charbonneau. De leur côté, les marchands IGA sont ravis de l'impact positif qu'aura ce projet dans la communauté et très fiers de pouvoir contribuer à la réalisation de projets environnementaux d'envergure dans notre communauté.

À propos du Fonds Éco IGA

Rappelons que depuis juin 2008, le Fonds Éco IGA a permis de financer plus de 250 projets dans l'ensemble de la province. Afin d'assurer la continuité de ce fonds, les marchands IGA ont annoncé qu'ils renouvellent leur entente pour une troisième année avec le Jour de la Terre. Ainsi, ils distribueront un 3e million de dollars pour des projets environnementaux dans les régions du Québec. Un outil de plus pour célébrer le Jour de la Terre le 22 avril et tous les jours!

Pour obtenir un récupérateur d'eau de pluie au coût de 15\$, il suffit de vous inscrire via le site internet de la Ville au plus tard le 2 mai 2011. Vous retrouverez l'accès à l'inscription en ligne en page d'accueil du site de la Ville, au bas à votre gauche. Vous n'avez qu'à cliquer sur le visuel. Notez que notre ville se situe dans la région administrative des Laurentides.

Pour plus d'information: www.IGA.net ou www.jourdelaterre.org . Vous pouvez également rejoindre l'agent d'inspection en environnement, M. Benjamin Plourde, au 450 478-2520 poste 2026.

-30-

Renseignements : Service de l'urbanisme et de l'environnement de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
450 478-0211 poste 2025